Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 134 (2012)

Endseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VALORISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Quelles sont les solutions mises en œuvre pour préserver et valoriser le patrimoine archéologique ? Ces réalisations sont-elles pérennes et compréhensibles par le public ? Peut-on et faut-il valoriser tous les vestiges archéologiques mis au jour ? Quels sont nos réussites et nos échecs en ce domaine ? Quels sont les critères majeurs qui doivent être pris en compte pour envisager une valorisation d'un patrimoine archéologique ? Doit-on établir une charte commune pour ces sites au-delà des grands principes qui valent pour la restauration, en particulier la charte de Venise ? Faut-il envisager des mesures de protections juridiques spécifiques au patrimoine archéologique ? Comment assurer la conservation et la valorisation d'un site archéologique sans empêcher la reprise à moyenne ou longue échéance des recherches, sachant que trop souvent la réalisation d'un programme de valorisation d'un site lui fait perdre du même coup sa valeur scientifique intrinsèque et devenir un lieu mémoriel ? Voici quelques-unes des interrogations qui ont été soulevées dans les communications et les débats lors du colloque « Valorisation du patrimoine archéologique dans les Alpes et les régions méditerranéennes » tenu les 9, 10 et 11 septembre 2011 au Pavillon Safran de la Fondation Pierre Gianadda à Martigny (Suisse).

Le présent volume constitue les actes de cette rencontre internationale qui s'inscrit elle-même dans une démarche de dialogue transfrontalier entre archéologues et responsables administratifs en charge des questions patrimoniales et archéologiques.

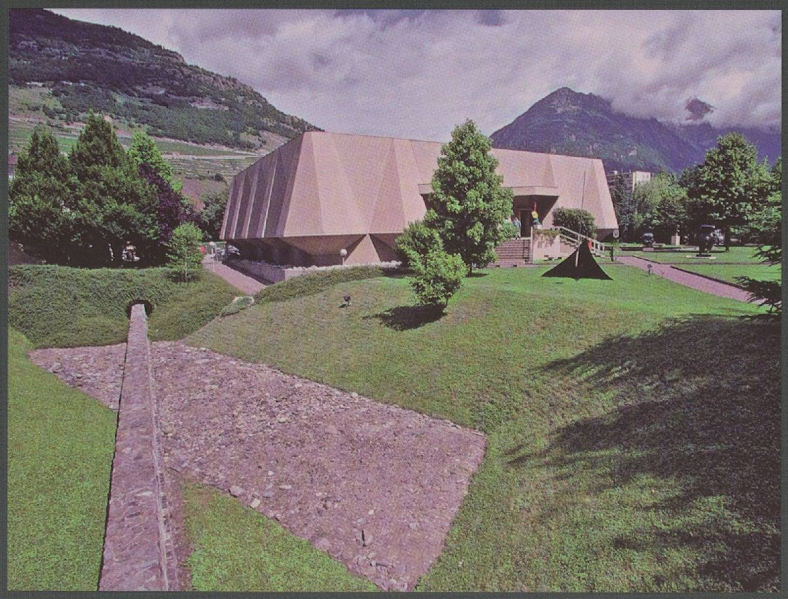

LAUSANNE 2012